

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2025**

Mairie d'Ussel  
Département de la Corrèze

Date de la convocation : **26 mars 2025**  
Nombre de conseillers en exercice : **29**

Nombre de conseillers présents : **21**  
Nombre de pouvoirs : **8**

Le neuf avril deux-mille-vingt-cinq à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ussel, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Christophe ARFEUILLERE, Maire d'Ussel.

**Étaient présents 21 membres du Conseil Municipal :**

M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Gilles BARBE ; Mme Nicole BERTHON ; Mme Chrystèle BOYER ; M. Tony CORNELISSEN ; M. Pierrick CRONNIER ; Mme Sandra DELIBIT ; M. Yoann FIANCETTE ; M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Mady JUNISSON ; Mme Martine PANNETIER ; Mme Céline PARRAIN ; M. Philippe PELAT ; M. Michel PESTEIL ; M. Bruno RAYNAUD ; Mme Tessa SAUBESTY ; M. Jean-Marc SAUVIAT ; M. Adrien SEIXAS ; Mme Françoise TALVARD ; Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI et Mme Michèle VALIBUS.

**Ont donné procuration 8 membres du Conseil Municipal :**

Mme Maryse BADIA à M. Tony CORNELISSEN ; M. Michel BUCHE à Mme Nicole BERTON ; M. Tony CALLA à M. Christophe ARFEUILLERE ; M. Patrick COURTEIX à Mme Patricia TILLET-KHADRAOUI ; M. Sébastien DEVALIERE à Mme Martine PANNETIER ; Mme Marilou PADILLA-RATELADE à M. Jean-Pierre GUITARD ; Mme Sophie RIBEIRO à M. Gilles BARBE et Mme Elisabeth VENTADOUR à Mme Françoise TALVARD.

**Secrétaire de séance :** M. Adrien SEIXAS

**Numéro :** DL20250409-030

**Matière :** 7.10 - Finances locales – divers

**Objet :** ADHESION DE LA COMMUNE A LA CENTRALE D'ACHAT DU NUMERIQUE ET DES TELECOMS (CANUT)

Vu la proposition de la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) permettant de bénéficier de conditions d'achat préférentielles concernant les matériels, logiciels et prestations couvrant l'ensemble des besoins numériques et télécoms de ses adhérents ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Adhérer à la CANUT ;
- Autoriser Monsieur le Maire à renouveler cette adhésion chaque année, le cas échéant ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer le formulaire d'adhésion et tous les actes y afférents.

Fait en Mairie d'Ussel, le 9 avril 2025.



Le Maire,  
Vice-Président du  
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLERE

Le Secrétaire de séance,

Adrien SEIXAS